



La structure de l'ordre juridique suisse

Adriette 4

Le droit a pour fonction principale de pacifier les relations entre les individus et d'organiser la vie en société, notamment en coordonnant les activités de l'Etat. Pour ce faire, le droit protège certains biens que le législateur a considérés comme dignes d'intérêt.

On distingue deux catégories d'intérêts juridiquement protégés, les intérêts publics et les intérêts privés. Un intérêt privé est un intérêt qui se rapporte à un ou plusieurs individus en particulier (ex. protéger la propriété d'un privé), alors qu'un intérêt public correspond à un intérêt général pour la population dans son ensemble (ex. mettre en prison un dangereux criminel), représentée et défendue principalement par l'Etat.

Dans la vie quotidienne, il arrive fréquemment que plusieurs intérêts s'opposent. C'est alors le rôle du droit de résoudre ces situations de conflits d'intérêts. Lorsqu'un conflit surgit, il est donc nécessaire de déterminer les intérêts juridiques en présence afin de formuler la question à laquelle le droit devra apporter une réponse.

La formulation correcte des questions juridiques est d'une importance capitale car c'est en fonction de ces questions que l'on cherchera les règles légales nécessaires pour résoudre le cas.

Exercice :

Lisez l'article tiré de *La Liberté* du 8 octobre 2012 ci-contre et déterminez tous les intérêts juridiques en jeu.

BROYE - LAC - VAUD 15

Un chasseur tire par méprise sur un homme

VILLENEUVE (FR) • Pris pour un animal, un sexagénaire a été grièvement blessé samedi.

VINCENT BÜRGI
Un habitant de Marnand a été grièvement blessé au torse et à l'abdomen samedi vers 14 h 20 dans un accident de chasse à Villeneuve (FR). «Son pronostic vital est toujours engagé, mais son état de santé est désormais stable», indique le commissaire Jean-Pascal Tercier, officier de permanence.

L'homme âgé de 60 ans a été confondu avec un animal par un chasseur de 41 ans, domicilié à Cugy (FR). Celui-ci effectuait une battue aux sangliers avec une douzaine de personnes. Le sexagénaire a été pris pour cible alors qu'il émergeait d'un champ de

maïs, situé à proximité des bâtiments de l'entreprise Betontec Gram SA. Il portait deux sacs-poubelle, à l'intérieur desquels la police a découvert des plants de cannabis.

Les enquêteurs ont auditionné plusieurs témoins pour tenter d'éclaircir les circonstances de l'accident et l'origine du cannabis. «La priorité des investigations est donnée au tir, car il est difficile d'éclaircir ses circonstances», indique Jean-Pascal Tercier. Hospitalisée au CHUV à Lausanne, la victime sera auditionnée dès que son état le permettra. |

les intérêts publics en cause :

les intérêts privés en cause :

Une fois les intérêts juridiques déterminés, réfléchissez comment ces intérêts peuvent entrer en conflit et formulez des

questions, puis trouvez les domaines du droit où l'on peut trouver les règles qui se rapportent à ce genre de situation.

Questions juridiques :	Domaines du droit touchés :
------------------------	-----------------------------



« Un chasseur tire par méprise sur un homme portant des plants de cannabis dans deux sacs-poubelle »

Les intérêts publics en cause :

- protection de la faune
- santé public
- ordre public (protection de la population)

Les intérêts privés en cause :

- intégrité physique
- propriété privé
- intégrité psychologique de l'homme touché
- intérêt personnel (cannabis)

Les questions brutes :

- chasseur :
- Avez-vous votre permis de chasse ?
 - Etiez-vous à la bonne distance de la cible ?
 - Aviez-vous bu ?

Sexagénaire :

- Que faisiez-vous dans ce champ ?
- Aviez-vous le droit de planter du Cannabis dans ce champ ?

Les questions juridiques :

Les domaines juridiques touchés :

- lois de la chasse
- lois de la santé
- code pénal



et Fanny

« Un chasseur tire par méprise sur un homme portant des plants de cannabis dans deux sacs-poubelle »

<p>Les intérêts publics en cause :</p> <ul style="list-style-type: none">✓ Santé publique (cannabis)✓ ordre publicLois sur la chassedroit du port d'armedroit de se promener✓ régulation de la faune		<p>Les intérêts privés en cause :</p> <ul style="list-style-type: none">intégrité de la personne blesséedégradation des champs du paysanmanger de la bonne viandeintégrité psychologique du chasseurdétention d'un permis de chasse	
<p>Les questions brutes :</p> <p><u>Chasseur</u></p> <ul style="list-style-type: none">Est-ce que t'as le permis?As-tu consommé de l'alcool?Es-ce que tu connais la victime?	<p>Les questions juridiques :</p>	<p>Les domaines juridiques touchés :</p> <ul style="list-style-type: none">code pénalcode civilcode des obligationset diverses lois fédéraleDiverses lois fédérale	
<p><u>Sexogénère</u></p> <ul style="list-style-type: none">Qu'est-ce que tu faisais là?As-tu consommé de la drogue ou de l'alcool?			



« Un chasseur tire par méprise sur un homme portant des plants de cannabis dans deux sacs-poubelle »

Les intérêts publics en cause :

- protection de la population
- santé publique
- droit de la chasse
- droit de port d'arme
- protection de la nature

Les intérêts privés en cause :

- consommation de cannabis
- vente " "
- plantation " "
- intégrité physique
- dégradation du terrain

Les questions brutes :

le chasseur

- Qu'avez-vous vu ?
- Pourquoi avez-vous tiré ?
- Avez-vous un permis de port d'arme et permis de chasse ?

le sexagénaire

- Que faisiez-vous là-bas ?
- Pourquoi avez-vous du cannabis ?

Les questions juridiques :

Les domaines juridiques touchés :

- La loi sur la chasse
- sur les stupéfiants
- sur la propriété privée



« Un chasseur tire par méprise sur un homme portant des plants de cannabis dans deux sacs-poubelle »

Les intérêts publics en cause :

- Protection de la population
- Santé public
- Lois de la chasse
- Port d'armes
- Utilisation de munitions interdites

Les intérêts privés en cause :

- Intégrité physique
- Propriété privée du paysan
- Hôpital (soins)

Les questions brutes :

Chasseur :

- Alcool ?
- Port d'arme + permis de chasse ? (règles)
- Identification ?

Vieux :

- Cannabis ? (pour lui ou non ?)
- Propriété privée ?
- Alcool + drogue ?
- Combien de temps trafic

Les questions juridiques :

Les domaines juridiques touchés :

- Code civil
- Code des obligations
- Code pénal
- Divers lois fédérales



« Un chasseur tire par méprise sur un homme portant des plants de cannabis dans deux sacs-poubelle »

<p>Les intérêts publics en cause :</p> <ul style="list-style-type: none"> ① Sécurité (ordre) publique ② Santé publique ③ Protection de la faune ↳ organisation de la chasse <ul style="list-style-type: none"> - port d'arme - quotas d'animaux - zones de chasse - droit de passage 	<p>Les intérêts privés en cause :</p> <ul style="list-style-type: none"> ① Intégrité physique ② propriété privée <ul style="list-style-type: none"> ↳ sexagénéaire ↳ chasseur ✓ ③ liberté "cannabis" ④ liberté d'exercer la chasse : <ul style="list-style-type: none"> - manger la viande - ne pas être dérangé - "proy" - armes...
---	--

<p>Les questions brutes :</p> <p><u>chasseur</u></p> <p><u>sexagénéaire</u></p>	<p>Les questions juridiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> → } Y a-t-il eu violation des règles sur la chasse? → doit-il indemniser la victime? (réparer le dommage) → violation de la propriété privée? → infraction pénale (cannabis)? → entrave de la chasse? 	<p>Les domaines juridiques touchés :</p> <ul style="list-style-type: none"> → droit administratif / (pénal) <ul style="list-style-type: none"> ↳ L Ch → Responsabilité civile (CC) → Droits réels (CC) → Droit pénal <ul style="list-style-type: none"> ↳ Stup → L Ch
---	---	--



Question

Lisez le petit article de presse suivant qui concerne un « incident » passé ce week-end en Valais.

Déterminez deux intérêts publics pertinents et deux intérêts privés pertinents en jeu dans cette situation. Formulez ensuite deux questions juridiques qui se posent dans ce cas et mentionnez les deux domaines du droit qui devraient être concernés (où on devrait trouver les règles légales qui devraient donner une solution aux questions posées).

Le Matin

Un adolescent vole une voiture et provoque un accident à Riddes

VALAIS

Avec un véhicule volé, un jeune de 15 ans a provoqué de nombreux désordres à la circulation au niveau du viaduc de Riddes. Le jeune conducteur a ensuite perdu le contrôle de sa voiture et a pris la fuite à pied.

Mis à jour le 03.11.2012 29 Commentaires



Vers 11h30, une voiture est flashée à 160 km/h lors d'un contrôle de vitesse sur l'autoroute du Rhône dans la région de Martigny. Le conducteur prend alors la fuite en accélérant en direction de Riddes tout en dépassant des voitures par la droite.

A l'intersection du viaduc, le jeune de 15 ans s'engage au rouge en évitant de peu un véhicule familial et bifurque en direction de Chamoson. L'automobiliste perd ensuite le contrôle de son véhicule et s'encastre dans la glissière de sécurité.

N'ayant pas été blessé par l'accident, l'adolescent originaire d'Irak au statut de requérant d'asile prend la fuite le long de la voie d'accès de l'autoroute avant de s'enfoncer dans les vergers. La Police cantonale valaisanne arrête ensuite l'auteur présumé à Riddes en engageant un chien policier. Le véhicule avait été volé à Sion et ses plaques à Fully.

Crée: 03.11.2012, 19h28

<p>Deux intérêts publics en cause (2 pts) :</p> <p>1. Conduire sur l'autoroute en sécurité + ne pas avoir peur quand on a la priorité</p> <p>2. Avoir un permis pour conduire</p>	<p>Deux intérêts privés en cause (2 pts) :</p> <p>1. Laisser sa voiture sans se la faire voler</p> <p>2. Les plaques de voitures ne doivent pas se faire arracher des voitures</p>
<p>Deux questions (dans vos propres termes) qui se posent au niveau du droit (1 pt) :</p> <p>1. Le jeune avait-il le droit de conduire à 15 ans</p> <p>2. Le jeune a-t-il le droit d'être en Suisse ?</p>	<p>Les deux domaines du droit concernés (plus précis que simplement droit public ou droit privé !) (1 pt) :</p> <p>1. Droit administratif</p> <p>2. Droit d'asile</p>



Question

Lisez le petit article de presse suivant qui concerne un « incident » passé ce week-end en Valais.

Déterminez deux intérêts publics pertinents et deux intérêts privés pertinents en jeu dans cette situation. Formulez ensuite deux questions juridiques qui se posent dans ce cas et mentionnez les deux domaines du droit qui devraient être concernés (où on devrait trouver les règles légales qui devraient donner une solution aux questions posées).

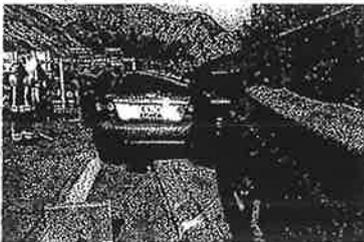
Le Matin

Un adolescent vole une voiture et provoque un accident à Riddes

VALAIS

Avec un véhicule volé, un jeune de 15 ans a provoqué de nombreux désordres à la circulation au niveau du viaduc de Riddes. Le jeune conducteur a ensuite perdu le contrôle de sa voiture et a pris la fuite à pied.

Mis à jour le 03.11.2012 29 Commentaires



Vers 11h30, une voiture est flashée à 160 km/h lors d'un contrôle de vitesse sur l'autoroute du Rhône dans la région de Marigny. Le conducteur prend alors la fuite en accélérant en direction de Riddes tout en dépassant des voitures par la droite.

A l'intersection du viaduc, le jeune de 15 ans s'engage au rouge en évitant de peu un véhicule familial et bifurque en direction de Chamson. L'automobiliste perd ensuite le contrôle de son véhicule et s'encroûte dans la glissière de sécurité.

N'ayant pas été blessé par l'accident, l'adolescent originaire d'Irak au statut de requérant d'asile prend la fuite le long de la voie d'accès de l'autoroute avant de s'enfoncer dans les vergers. La Police cantonale valaisanne arrête ensuite l'auteur présumé à Riddes en engageant un chien policier. La voiture avait été volée à Sion et ses plaques à Fully.

Créé: 03.11.2012, 19h28

<p>Deux intérêts publics en cause (2 pts) :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Pouvoir circuler librement sur l'autoroute sans danger. 2. Respect du code de la route (permis, vitesse, panneaux...ect) 	<p>Deux intérêts privés en cause (2 pts) :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. véhicule est une propriété privée pas le droit de le voler. 2. propriété privée (les verges) ne pas laisser se s'échapper ce genre de délinquants, peut être dangereux.
<p>Deux questions (dans vos propres termes) qui se posent au niveau du droit (1 pt) :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Est-elle liée vous avec ce véhicule ? Pourquoi avoir volé ce véhicule ? 160 km/h ? 2. Pourquoi vous enfuyez-vous ? De quoi avez-vous peur ? 	<p>Les deux domaines du droit concernés (plus précis que simplement droit public ou droit privé !) (1 pt) :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. code pénal. (code de la route). 2. Droit de requérant d'asile (immigration)



Question

Lisez le petit article de presse suivant qui concerne un « incident » passé ce week-end en Valais.

Déterminez deux intérêts publics pertinents et deux intérêts privés pertinents en jeu dans cette situation. Formulez ensuite deux questions juridiques qui se posent dans ce cas et mentionnez les deux domaines du droit qui devraient être concernés (où on devrait trouver les règles légales qui devraient donner une solution aux questions posées).

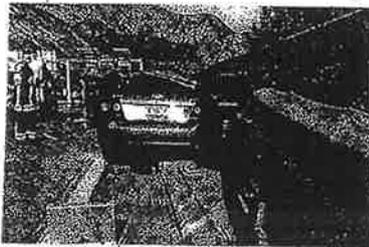
Le Matin

Un adolescent vole une voiture et provoque un accident à Riddes

VALAIS

Avec un véhicule volé, un jeune de 15 ans a provoqué de nombreux désordres à la circulation au niveau du viaduc de Riddes. Le jeune conducteur a ensuite perdu le contrôle de sa voiture et a pris la fuite à pied.

Mis à jour le 03.11.2012 29 Commentaires



Vers 11h30, une voiture est flashée à 160 km/h lors d'un contrôle de vitesse sur l'autoroute du Rhône dans la région de Martigny. Le conducteur prend alors la fuite en accélérant en direction de Riddes tout en dépassant des voitures par la droite.

A l'intersection du viaduc, le jeune de 15 ans s'engage au rouge en évitant de percuter un véhicule familial et bifurque en direction de Chamoson. L'automobiliste perd ensuite le contrôle de son véhicule et s'écroule dans la glissière de sécurité.

N'ayant pas été blessé par l'accident, l'adolescent originaire d'Irak et statut de requérant d'asile prend la fuite le long de la voie d'accès de l'autoroute avant de s'enfoncer dans les vergers. La Police cantonale valaisanne arrête ensuite l'auteur présumé à Riddes en engageant un chien policier. Le véhicule avait été volé à Sion et ses plaques à Fully.

Créé: 03.11.2012, 19h28

<p>Deux intérêts publics en cause (2 pts) :</p> <p>1. la sécurité public n'est pas si sûr !</p> <p>2. lui conduire → passer permis de conduire mais il est requérant d'asile !!!</p>	<p>Deux intérêts privés en cause (2 pts) :</p> <p>1. Le propriétaire de la voiture s'est été kidnappé.</p> <p>2. la voiture familiale aurait pu être embouti. les passagers auraient pu être tué. la sécurité ?</p>
<p>Deux questions (dans vos propres termes) qui se posent au niveau du droit (1 pt) :</p> <p>1. Est-il nécessaire d'enfermer les requérants d'asile pour maintenir la sécurité ?</p> <p>2. Pourquoi a-t-il volé une voiture alors que ce jeune homme est en situation irrégulière ?</p>	<p>Les deux domaines du droit concernés (plus précis que simplement droit public ou droit privé !) (1 pt) :</p> <p>1. le droit administratif → on doit avoir 18 ans pour avoir le permis.</p> <p>2. le droit pénal → tout délits doit être punis.</p>



Question

Lisez le petit article de presse suivant qui concerne un « incident » passé ce week-end en Valais.

Déterminez deux intérêts publics pertinents et deux intérêts privés pertinents en jeu dans cette situation. Formulez ensuite deux questions juridiques qui se posent dans ce cas et mentionnez les deux domaines du droit qui devraient être concernés (où on devrait trouver les règles légales qui devraient donner une solution aux questions posées).

Le Matin

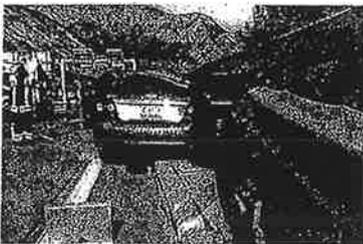
Un adolescent vole une voiture et provoque un accident à

Riddes

VALAIS

Avec un véhicule volé, un jeune de 15 ans a provoqué de nombreux désordres à la circulation au niveau du viaduc de Riddes. Le jeune conducteur a ensuite perdu le contrôle de sa voiture et a pris la fuite à pied.

Mis à jour le 03.11.2012 29 Commentaires



Vers 11h30, une voiture est flashée à 160 km/h lors d'un contrôle de vitesse sur l'autoroute du Rhône dans la région de Martigny. Le conducteur prend alors la fuite en accélérant en direction de Riddes tout en dépassant des voitures par la droite.

A l'intersection du viaduc, le jeune de 15 ans s'engage au rouge en évitant de peu un véhicule familial et bifurque en direction de Chamoson. L'automobiliste perd ensuite le contrôle de son véhicule et s'encastre dans la glissière de sécurité.

N'ayant pas été blessé par l'accident, l'adolescent originaire d'Irak au statut de requérant d'asile prend la fuite le long de la voie d'accès de l'autoroute, avant de s'enfoncer dans les vergers. La Police cantonale valaisanne arrête ensuite l'auteur présumé à Riddes en engageant un chien policier. La voiture avait été volée à Sion et ses plaques à Fully.

Créé: 03.11.2012, 19h28

<p>Deux intérêts publics en cause (2 pts) :</p> <p>1. flashé à 160 km/h</p> <p>2. Il vole une voiture</p>	<p>Deux intérêts privés en cause (2 pts) :</p> <p>1. Il aurait pu blesser des personnes. Mise en danger des autres.</p> <p>2. s'enfoncer dans les vergers: viole la propriété</p>
<p>Deux questions (dans vos propres termes) qui se posent au niveau du droit (1 pt) :</p> <p>1. Va-t-il être puni pour son excès de vitesse ou vole de voiture?</p> <p>2. A-t-il le droit d'être en Suisse?</p>	<p>Les deux domaines du droit concernés (plus précis que simplement droit public ou droit privé !) (1 pt) :</p> <p>1. Droit administratif ou pénal. excès / vole</p> <p>2. Droit administratif</p>